

# CONCERTATIONS

**Spectacle Vivant**

**Groupes de travail**

**GT 1 égalités/transitions**

## **Tour d'écran**

Prénom, nom, structure

## **Déroulé**

Cadre de la concertation

Bilan du RI Spectacle Vivant et chiffres clés

Perspectives

Définition partagée de l'enjeu « intérêt régional »

Égalité F-H

Transitions

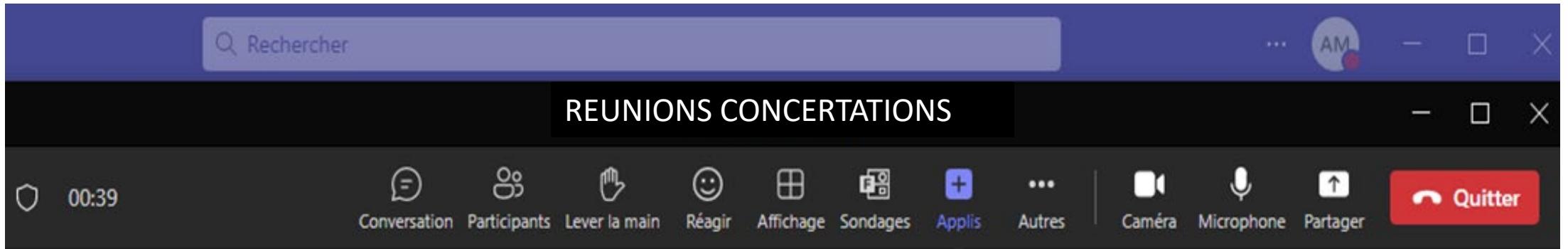
Calendrier

## Cadre de la concertation

La concertation s'inscrit dans la **feuille de route Culture** de la mandature de la vice-Présidente Charline CLAVEAU.

Il s'agit d'une démarche de co-construction conduite par la Région qui vise à partager une réflexion sur les enjeux du secteur, les engagements de la Région en terme de politiques publiques, en vue de faire évoluer ses modalités d'intervention.

# Consignes



Prendre la parole en actionnant la main !

Après votre *intervention* recliquez

# Groupe 1

## Egalités / transitions

# **Méthode de concertation**

## **1 questionnaire**

Envoyé à toutes les structures soutenues en 2022, qui aborde 2 volets : un bilan du RI et un axe prospectif (enjeux et mécanique)

## **3 groupes de travail**

**GT1 : Egalités et Transitions**

**GT2 : Equité et territoires**

**GT3 : Mécanique du RI**

**Les participant.e.s** : agences, mission Droits culturels et des professionnels par cooptation, animé par le service Spectacle Vivant

## **3 concertations en plénières**

« Transitions » à Bordeaux / « Economie culturelle » à Limoges / « Droits culturels – liens aux personnes » à Poitiers présentiel et visio

# Groupe 1

## Egalités / transitions

### éléments de bilan

# Bilan du précédent règlement d'intervention

## RAPPEL

Le RI comporte 5 dispositifs (1 par typologie d'opérateurs) et 2 appels à projets.

Les enjeux étaient de :

- **Soutenir les égalités de genre et de territoire,**
- Tendre vers un équilibre territorial,
- Proposer une mécanique simple qui permette aux opérateurs – dès lors que leur projet était éligible – de savoir combien il pouvait attendre,
- Proposer des volets activables en fonction du projet.
- Soutenir à la fois la structuration, l'opération et l'information en cohérence et en complémentarité entre DCP et agences.

# Bilan du précédent règlement d'intervention

## Les chiffres clés de la période 2019-2022



**57 millions d'€** (en crédits de fonctionnement)

**1 127 opérateurs aidés** (73% des demandes)

dont un cumul de **653 compagnies aidées** (58% du total des demandes)

**1,06 million€** de bonus et **1,05 million€** de volets (environ 2% du total)

**OΔnΔ** **12 millions d' €** (dédiés à l'activité de l'OARA, tous dispositifs de soutiens confondus)

**621 compagnies aidées**

# Bilan du précédent règlement d'intervention

## **Les réussites :**

Une vision régionale des opérateurs et du secteur / un soutien aux femmes porteuses de projets / une attention portée aux projets de territoires / une complémentarité de l'intervention régionale entre service et OARA (structuration /opération).

## **Les difficultés :**

Un déséquilibre entre les besoins financiers en déploiement du RI et les contraintes budgétaires / une mécanique claire mais un peu rigide / des intentions qui se sont heurtées aux différentes crises.

# Bilan du précédent règlement d'intervention

## Répartition des moyens

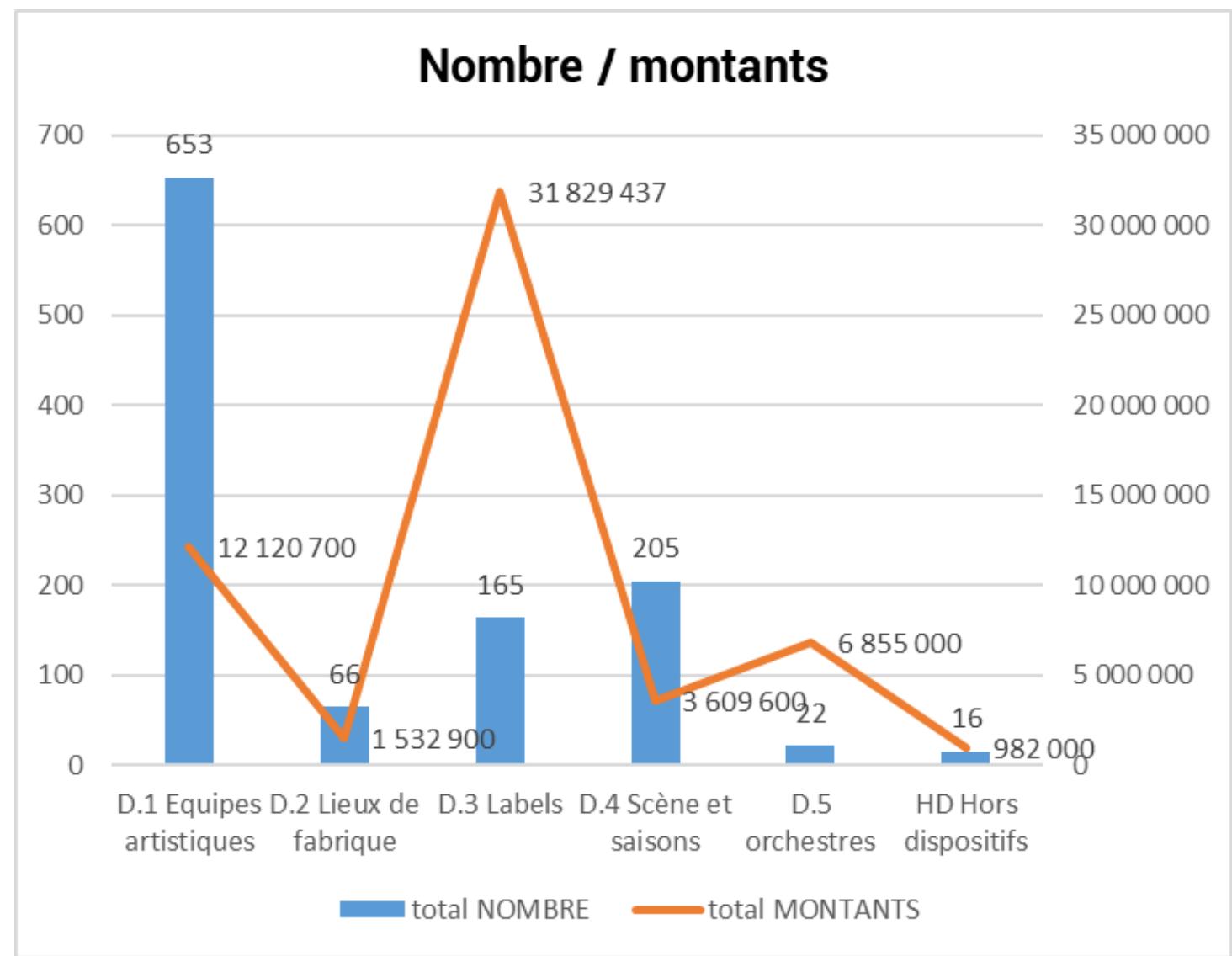
**57 millions d'€ (2019-22)**

une moyenne de 14 M d'€/an

Ce sont le labels qui mobilisent le plus de crédits (31,8 Md'€), suivis par les compagnies (12 Md'€).

En moyenne d'intervention pour les Compagnies on se situe à 18500€, et 17600€ pour les scènes et saisons.

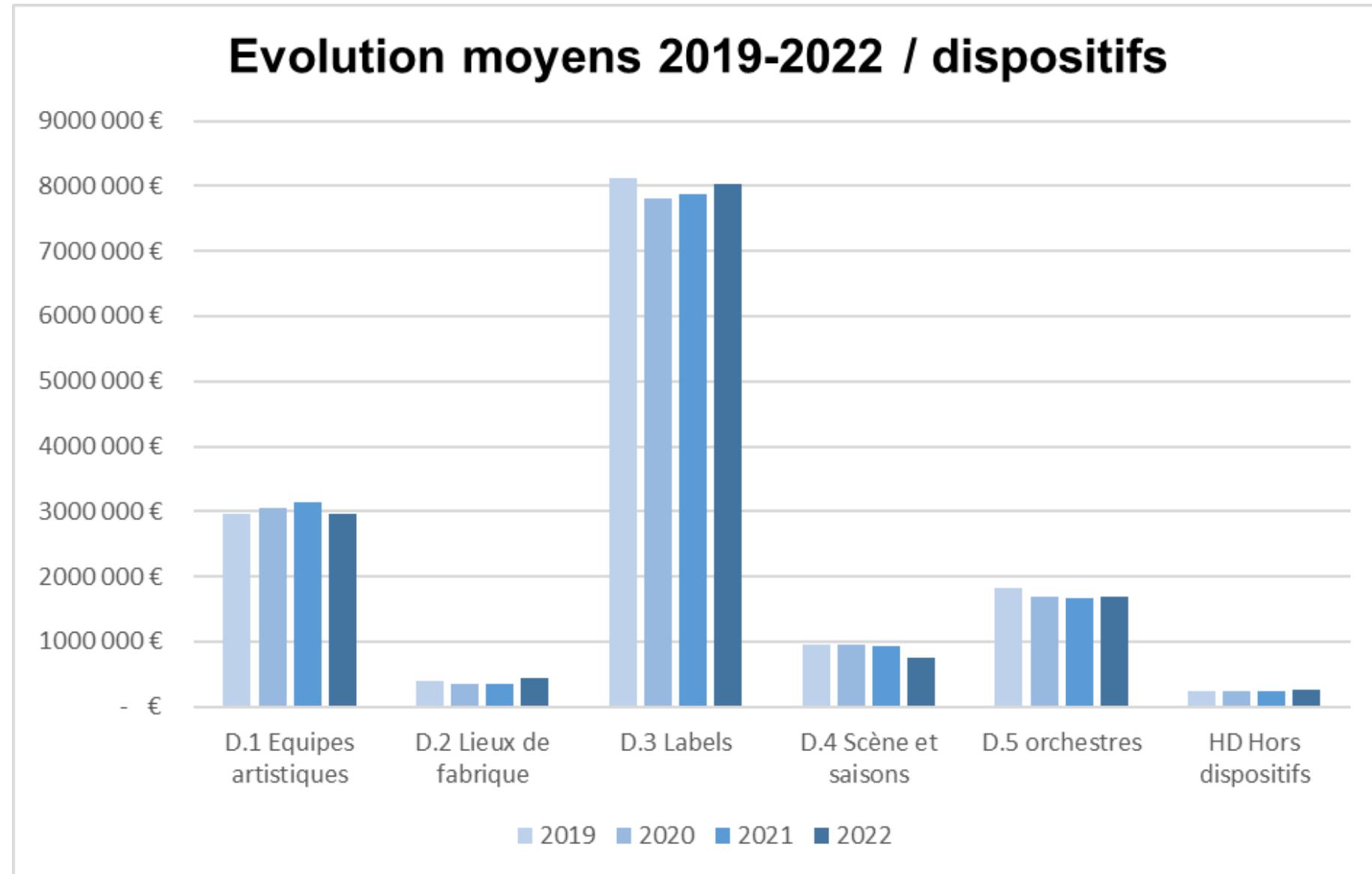
Le HD correspond au soutien au réseau 535, à la Fédération Grand'rue, à l'URFR et à la Convention Institut français.



# Bilan du précédent règlement d'intervention

## Evolution € par dispositifs Période 2019-22

On observe assez peu de variations par dispositifs sur la période 2019-2022.



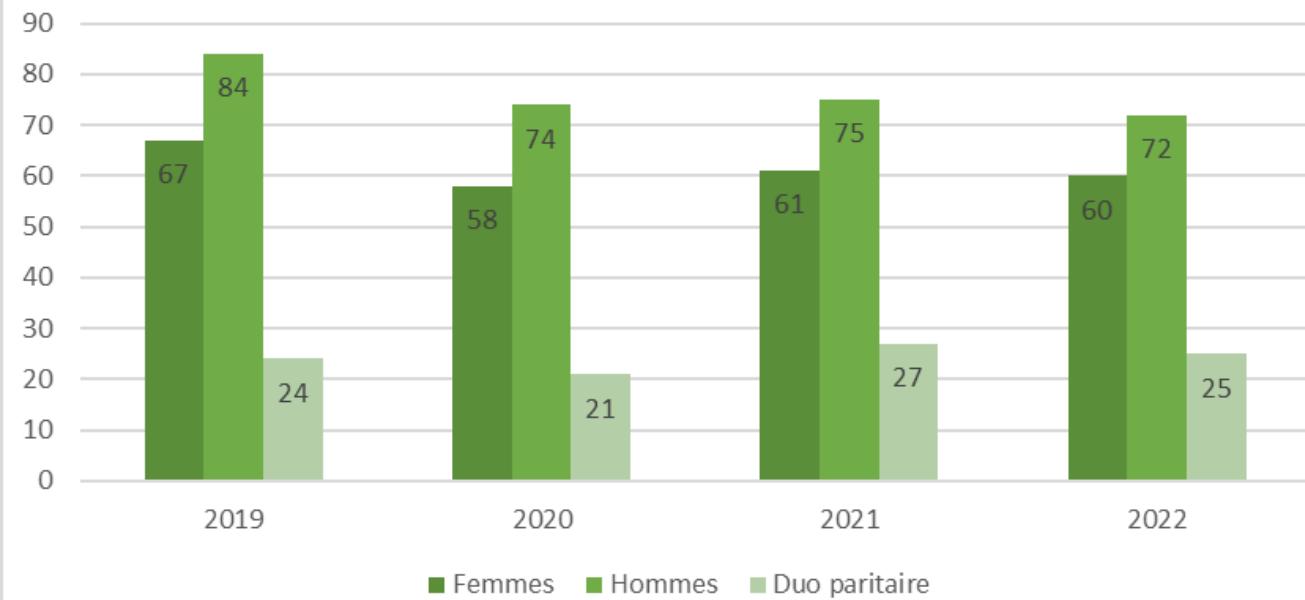
# Bilan du précédent règlement d'intervention

## Répartition des moyens

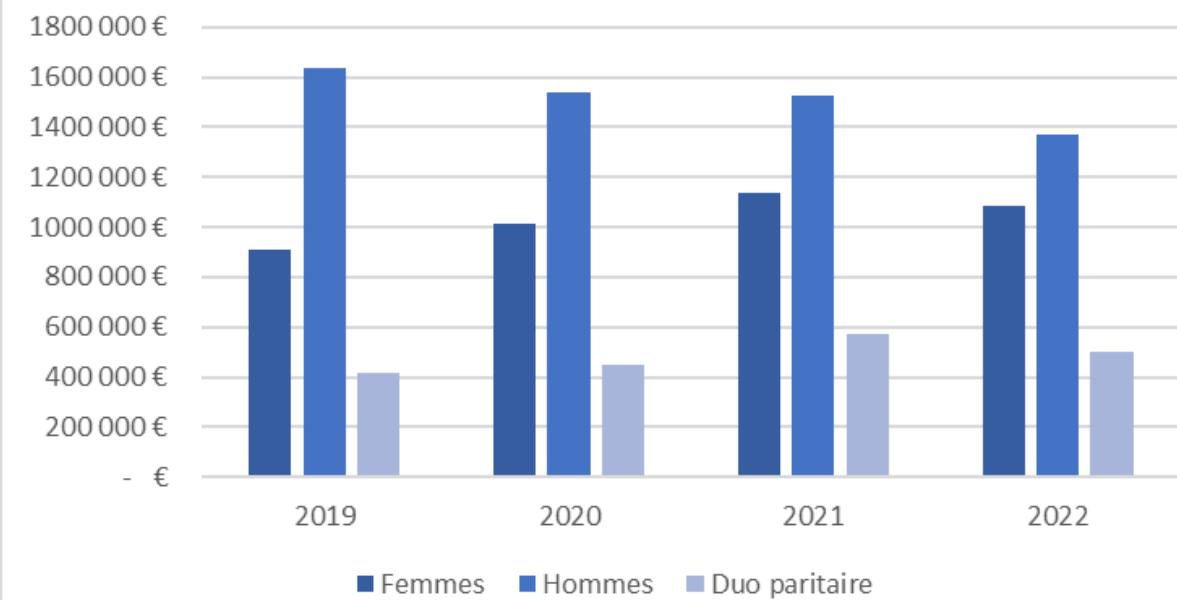
### Directions générées

On note une moyenne de 17 000€ pour les Femmes et 20 000€ pour les hommes et les duos paritaires. > ***Ecart qui a tendance à se réduire***

D.1 Directions générées - retenus



Montant directions générées retenues



# Bilan du précédent règlement d'intervention

## Mesures de rattrapage

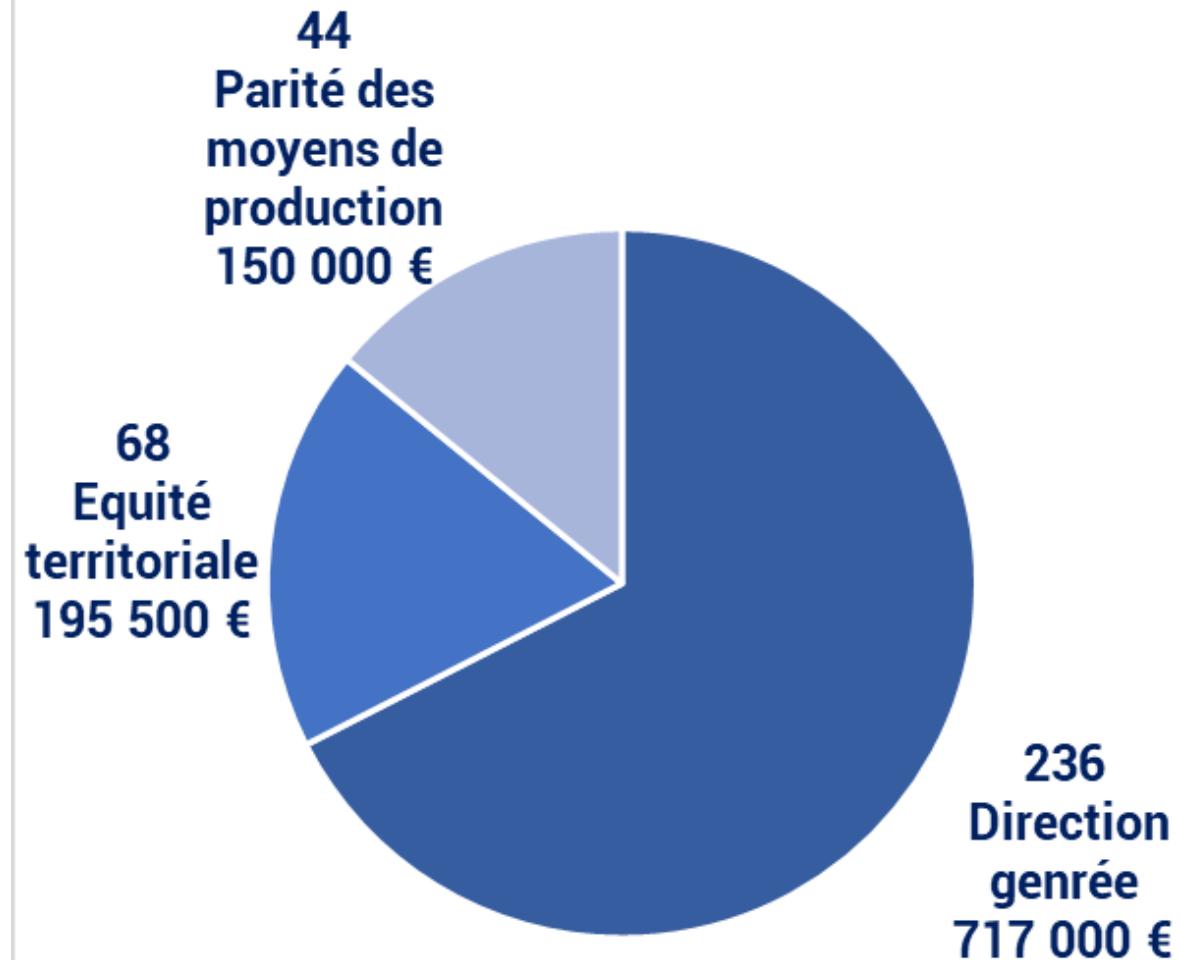
1 062 500€ sur la période 2019-22

348 mesures de rattrapage

Le soutien aux **femmes porteuses de projets** a été largement demandé et quasiment systématiquement attribuée.

En revanche la **Parité des moyens de production, moins sollicité**, est apparu moins pertinent.

## MESURES DE RATTRAPAGE 2019/2022



Groupe 1

Egalités / transitions

perspectives

# Enjeux

3 crises successives qui « explosent » les modèles : Covid, Energies, Pratiques des publics. Ces différentes crises rebattent toutes les cartes et imposent de penser l'intervention régionale autrement.

## Enjeux

**Affirmer l'enjeu régional des projets.**

Garantir la liberté de création et être attentif à la capacité des projets à s'inscrire dans le territoire et auprès de ses habitants

Le **chainage production / création / diffusion** : comment mieux produire pour que les œuvres circulent, soient bien accompagnées et trouvent un écho auprès du public ?

**Differentier/adapter l'intervention** aux projets matures et à ceux en devenir.

## 3- Perspectives

### Relevé des échanges

#### Définir l'intérêt régional

- Un RI qui porte une attention particulière aux projets qui se déploient en milieu rural ou péri-urbain, qui ne peuvent pas répondre aux mêmes attentes qu'un projet « plus classique » car il n'y a pas ou peu – notamment – de soutien financier des collectivités de proximité ;
- Un RI flexible qui s'adapte aux spécificités des territoire (enclavement, difficulté de mobilités, pratiques différenciées...);
- Un RI qui soutienne des projets qui font converger les politiques publiques ;
- Un RI qui soutienne prioritairement le fonctionnement des opérateurs ;
- Un RI qui reconnaisse que le principe de durabilité c'est l'imprévisibilité et qu'il faut donc des marges constantes d'adaptation ;
- Un RI qui incite à des coopérations entre les opérateurs, quelle que soit leur typologie ;
- Un RI qui intègre 3 mots clés : ECONOMIE – RURALITE - TERRITOIRE

# Relevé des échanges

## Egalité Femmes-Hommes, quelles perspectives ?

Enjeux, initiatives, perspectives dans le nouveau RI...

L'enjeu central c'est la **parité des moyens de productions**. Parité dans la programmation, dans la mise en visibilité et dans les enveloppes budgétaires dédiées (production/diffusion/EAC et/ou TAC).

Il faut un affichage des bonnes pratiques (label ?).

Un engagement formalisé.

## Relevé des échanges

### Transitions écologiques, quelles perspectives ?

Définition, initiatives, perspectives dans le nouveau RI...

Un des enjeux complexes des transitions, ce sont les mobilités (artistes, publics, équipes...) ;

Il y a plein d'initiatives (+ ou – efficaces) qui répondent au niveau où en est chaque opérateur. *Organiser les ressources*

Les programmes sont trop lourds (les auto-diagnostic notamment).

Il faut faire une pause pour « penser » : baliser un **mois de la transition culturelle en Région Nouvelle-Aquitaine** par an, où les activités « s'arrêtent » pour réfléchir, à tous les niveaux, avec toutes et tous.

# Calendrier de la concertation

